

**CALENDRIER GENERAL (pour les personnels concernés par la réforme)**

Calendrier		DISPOSITIF		EFFETS	
		Procédure d' EVALUATION	Procédure de NOTATION	Procédure CAP ( R.A et TA )	Procédure de modulation indemnitaire
2007	DECEMBRE	Fixation des objectifs 2008			
2008	JANVIER				
	FÉVRIER				
	MARS				
	AVRIL				
	MAI				
	JUIN				
	JUILLET	Campagne d'évaluation 2008 et fixation des objectifs 2009	Campagne de notation 2008		
	AOÛT				
	SEPTEMBRE				
	OCTOBRE		1er Octobre 2008 : date limite de transmission des fiches d'entretiens de notation et d'évaluation vers la SDRHS	Tenue des CAP centrales (Avancement)	Etablissement, s'il y a lieu, du rapport de modulation à la BAISSSE et entretien préalable avec l'agent
	NOVEMBRE				8 novembre 2008 : clôture de la paie de décembre : imputation de la modulation à la BAISSSE ou à la HAUSSE sur la paie de décembre
	DÉCEMBRE			les tableaux d'avancement doivent être arrêtés au plus tard le 15 décembre de l'année précédant celle pour laquelle il sont établis (article 17 du décret n°2002-682 du 29 avril 2002 )	
2009	JANVIER				
	FÉVRIER				
	MARS				
	AVRIL				
	MAI				
	JUIN				
	JUILLET	Campagne d'évaluation 2009 et fixation des objectifs 2010	Campagne de notation 2009		
	AOÛT				
	SEPTEMBRE				
	OCTOBRE		1er Octobre 2009 : date limite de transmission des fiches d'entretiens de notation et d'évaluation vers la SDRHS	Tenue des CAP centrales (Avancement)	Etablissement, s'il y a lieu, du rapport de modulation à la BAISSSE et entretien préalable avec l'agent
	NOVEMBRE				8 novembre 2009 : clôture de la paie de décembre : imputation de la modulation à la BAISSSE ou à la HAUSSE sur la paie de décembre
	DÉCEMBRE			les tableaux d'avancement doivent être arrêtés au plus tard le 15 décembre de l'année précédant celle pour laquelle il sont établis (article 17 du décret n°2002-682 du 29 avril 2002 )	

Cette date butoir réglementaire conduit à élaborer ce calendrier pour tenir compte des contraintes de gestion et de délais liées à la préparation des CAP